

Analyse des avis libres liés au thème et aux enjeux « Eau, Nature et Biodiversité » :

Les répondants ont rappelé que **l'eau, c'est la vie** (788).

L'eau est un bien commun (235) et à ce titre, elle appartient à tous, devrait être partagée et ne doit pas coûter aux uns et enrichir les autres (voir ci-après le chapitre consacré à l'eau du robinet).

A partir de cela, il convient donc de **respecter la Nature et la Terre** (979). Les répondants regrettent les diverses **pollutions ou destructions du milieu et des sites naturels** (358) et plus précisément, **la pollution des fleuves et des rivières** (637), par les divers rejets et en particulier les huiles, les métaux lourds (mercure), les PCB, mais également les objets encombrants.

Les répondants se sont exprimés sur les pollutions des grands cours d'eau locaux tels que **le Rhin, la Moselle ou la Meuse** mais aussi des **sources, de ruisseaux et de petites rivières locales**. Les répondants ont également fait appel à leurs souvenirs, rappelant l'état de ces cours d'eau lors de leur jeunesse, leur beauté et leur richesse ainsi que tous les plaisirs qu'ils apportaient, **la baignade et la pêche en particulier**.

Beaucoup regrettent **le manque d'entretien des rivières et des canaux** (551), que ce soit le curage de la vase et les sédiments, leur nettoyage des objets naturels ou non qui viennent obstruer et dérégler leurs cours.

La suppression des haies des taillis et des bois (397) est relevée. Leur présence est regrettée car cette végétation retenait la pollution et aidait à la résorption des pesticides en empêchant le ruissellement rapide vers les cours d'eau.

La mise en danger et la dégradation des nappes (525) est également évoquée du fait de leur surexploitation ou de leur pollution. Les agriculteurs sont généralement visés quand ce sujet est abordé.

Les zones humides ont été évoquées souvent en liaison avec les zones inondables pour demander la **réglementation et le contrôle de la construction de bâtiments et la conduite d'exploitation** (219) sur ces espaces. Notons également l'**inquiétude** de quelques-uns **sur la prolifération de moustiques et le risque sanitaire** induit. **Le drainage agricole excessif et inapproprié** (273) a également été souligné par les répondants.

La construction de passe à poissons aux frais d'EDF (87) est évoquée par quelques-uns.